

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDTO /06/2021

Date : 03/06/2021

A

Monsieur le gérant de l'entreprise KOURDOUGHLI El Hadj

Demeurant a : Cité KOURDOUGHLI El Hadj Mazouna

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 54/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°79 du 06/05/2021 et Bon de Commande N°210081 du 06/05/2021 relatifs à ces travaux sis Cité 55 Logts +100 Logts +50 Logts CPTN Mazouna, il a été constaté :

- Votre absence du chantier et par conséquent le non démarrage des travaux

et ce lors d'une sortie de suivi et contrôle opérée par les services de la DO

Pour cela , l'entreprise **KOURDOUGHLI El Hadj** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'entamer les travaux et de respecter les clauses contractuelles du contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDIJ Mohamed